

**ANALYSE DES CONSTRUCTIONS DU TYPE  
“C’EST UNE AFFAIRE DE MINUTES”,  
“C’EST L’HISTOIRE D’UNE MINUTE OU DEUX”**

**Dominique LEGALLOIS**  
Université de Caen  
Crisco, Modesco

**RÉSUMÉ**

*L'article est une étude de trois constructions permettant d'évaluer la durée d'une extension temporelle : être un N de Nt qt, être le N de qt Nt, être un N de Nt ; N a pour correspondants lexicaux les noms affaire, histoire, question : c'est une affaire de deux minutes / c'est l'histoire d'une minute / c'est une question de minutes... Nous étudions, à partir d'exemples attestés, les valeurs pragmatiques, énonciatives et stylistiques des constructions, en prenant soin de dégager les contextes d'emplois et les co-occurents significatifs. Nous discutons également de la sémantique de histoire dans ces emplois.*

**ABSTRACT**

*In this article, we study three constructions enabling speakers to evaluate and quantify the temporal extension of processes : être un N de Nt qt, être le N de qt Nt, être un N de Nt. These constructions are used with the nouns affaire, histoire, question : c'est une affaire de deux minutes / c'est l'histoire d'une minute / c'est une question de minutes... On the basis of authentic data, we analyse the pragmatic and stylistic values of the constructions, and the semantic specificity of the noun histoire in these usages.*

**INTRODUCTION**

Il n'échappe à personne que les modes de l'expression de la durée et de sa quantification peuvent prendre des formes multiples ; par exemple, la combinaison de prépositions et noms quantifiés (1) et (2), l'emploi de locutions (3), d'adverbes dans des constructions appropriées (4), ou encore, évidemment, le verbe *durer* lui-même (5), dont la grammaticalisation (6) té-

moigne de l'importance et de l'omniprésence de l'expression de la durée dans l'expérience du temps<sup>1</sup>.

- (1) *Il chante depuis deux heures*
- (2) *Il a fait son travail en quatre heures*
- (3) *Au bout de vingt jours, j'ai arrêté d'y croire*
- (4) *Ça fait longtemps que je suis allé au cinéma*
- (5) *Ça a duré 4 heures*
- (6) *Il est resté au lit des jours durant*

Parmi toutes les possibilités qui s'offrent aux locuteurs, nous nous intéresserons à un petit groupe de constructions, dont la particularité n'est assurément pas une fréquence considérable mais plutôt l'originalité de leur fonctionnement : les constructions dans lesquelles sont employés les noms *affaire*, *question* et *histoire*, qui expriment, donc, la quantification de la durée d'un procès ou d'un événement. Par exemple :

- (7) *Tu pourrais alors passer quelque temps au pays, créer un journal, une propagande quelconque, te redémocratiser ce serait l'affaire de trois mois.* (Sand, *Correspondance*, 1849-1849).
- (8) *Renoncez aux vains espoirs de la chair, et songez à préparer la malade à recevoir le baptême, tant qu'elle garde un reste de conscience ; car ce n'est plus qu'une question d'heures.* Oldenbourg. (*Les cités charnelles ou l'histoire de Roger De Montbrun*, 1961).
- (9) *Dès que je remets la main dessus, je te la scanne et te l'envoie en MP ou par Mail ! C'est l'histoire d'un jour ou deux !* (Internet).

Nous avons affaire à un trio qui se distingue d'autres emplois nominaux, pouvant intégrer des structures assez proches (par exemple, les noms *voyage*, *promenade*, cf. plus bas). Le choix de ce trio est motivé d'une part, par la spécificité sémantique de ces noms, d'autre part, par une réflexion plus générale sur les emplois "particuliers" de *histoire* (par exemple, le tour *c'est l'histoire de + Infinitif*) que nous avons analysés dans deux articles précédents<sup>2</sup>.

Les constructions qui nous intéressent ont donc une forme attributive (emploi systématique avec *être*) avec souvent le pronom *ce*. Le nom est déterminé soit par l'article défini singulier, soit par l'article indéfini singulier. La présence d'un quantifieur n'est pas systématique (8), mais, dans ce cas, la durée est évaluée de façon indirecte. Il s'agira donc, dans cet article, de mettre en lumière les mécanismes énonciatifs et discursifs de ces constructions, de caractériser la nature particulière des noms *affaire*, *histoire*, *question* et d'examiner les scénarii en jeu dans ces énoncés. Précisons cependant que dans la mesure où ces expressions, à notre connaissance, n'ont jamais fait l'objet d'analyse, et que les données se révèlent assez complexes, il s'agira ici de défricher davantage que de statuer définitivement sur ces emplois.

1 Cf. P. Charaudeau (1993).

2 Cf. D. Legallois (2006 et 2007).

## 1. LE PROBLÈME DES DONNÉES

Même si tout locuteur francophone possède des intuitions sur les emplois de *une histoire de Nt / une histoire de qt Nt / l'histoire de qt Nt*<sup>3</sup>, il paraît cependant difficile de travailler ces expressions sans référence à des données authentiques, ne serait-ce que pour identifier les différents scénarii qui motivent les emplois ou encore pour apprécier le rôle des éléments adjoints dans ces expressions (par exemple, l'adverbe *juste* – *c'est juste une histoire de minutes*).

L'identification dans Frantext des données correspondant aux formes que nous désirons travailler pose plusieurs problèmes liés à la structure protéiforme des énoncés recherchés : ceux-ci doivent donc comprendre un des trois noms, (*question, affaire, histoire*), la présence ou non d'un quantifieur (qt), et la présence d'un nom indiquant une unité temporelle (Nt). Il a donc fallu avoir recours à une requête complexe permettant la présence facultative d'éléments, mais la requête devait être en même temps lexicalement saturée par une liste de noms d'unité temporelle. Dans la mesure où elle ne comportait pas de recherche sur une catégorie du discours, cette requête a été effectuée dans Frantext non catégorisé, ce qui permet un examen diachronique<sup>4</sup>. 301 résultats ont été recueillis, suffisamment donc, pour constituer une base étoffée nécessaire à l'analyse. Malheureusement, parmi ces résultats, six seulement illustrent le fonctionnement d'*histoire* ; ce qui est trop peu. Les premières conclusions de cette absence sont que les emplois avec *histoire* sont plus tardifs que ceux avec *question / affaire*, et surtout, qu'ils appartiennent à un registre oral soutenu.

Or, les corpus oraux disponibles en France sont non seulement peu nombreux ou insuffisants, mais encore trop souvent chasse gardée. Nous avons donc été contraint pour recueillir des données avec *histoire*, d'interroger Internet, via Google, sans enthousiasme dans un premier temps, puisque Internet ne constitue ni un corpus (la constitution raisonnée d'un ensemble de textes), ni une base de données (une base comme Frantext présente un minimum d'organisation, telle que, par exemple, une disposition chronologique des textes ou une répartition en genres). Deux problèmes surgissent alors :

- le nombre d'occurrences de tel mot ou de telle expression est toujours fantaisiste sur Google, certains résultats renvoyant aux mêmes occurrences. Le traitement statistique est impossible à établir et l'examen diachronique n'a aucun sens sur Internet ;
- la non lemmatisation des textes et l'impossibilité de requêtes d'expressions régulières obligent à déterminer au préalable ce qui est à droite

3 Qt est mis pour un quantifieur (déterminant cardinal ou indéfini) et Nt pour un nom d'unité temporelle (*instant, minute, heure, jour*, etc.).

4 La requête a été formulée ainsi : (&mquestionl&maffairel&mhistoire) &mde &? (&munldeuxlthreeqlquatreqlcinqslsixlseptlhuitlneufldixlonzeldouzelquinzelvingtlcentlquelqueslnombreuseslbeaucouplpeude)(&msecondel&mminutel&msemestrel&mheurel&msoiréel&mmatinéel&maprèsmidil&mjourl&mjournal&msemainel&mmois l&manéel&manl&mdécenniel&msièclel&minstantl&mmoment).

droite de la préposition (Nt et qt) ; cependant, la fonction “jocker” (marquée par “\*”) de Google est pratique.

Néanmoins, l’avantage d’une recherche sur Internet est qu’elle donne accès à un état présent de la langue et à un registre que l’on ne peut guère apprécier ailleurs. Dans nombre de données, il est évident que les locuteurs s’expriment spontanément, sans la réflexivité / l’auto-contrôle nécessaire au style soutenu. Pour les emplois de *histoire*, nous ferons donc référence à un grand nombre d’exemples pris sur le net<sup>5</sup> – tout en préférant nous concentrer sur les résultats de Frantext pour *affaire* et *question*.

## 2. ANALYSES DES DONNÉES

### 2.1. Les constructions

La requête sur Frantext exprimée dans la note 4 permet donc d’obtenir 301 résultats partagés essentiellement entre *question* et *affaire*. La requête étant ouverte (indétermination de la nature de l’article, présence ou non d’un quantifieur), trois configurations syntaxiques différentes émergent, toutes pouvant être qualifiées d’attributives : C1 : *être un N de qt Nt* ; C2 : *être le N de qt Nt* ; C3 : *être un N de Nt*.

#### 2.1.1. C1 : Être un N de qt Nt

C1 est la première configuration qui apparaît dans Frantext non catégorisé, dans l’exemple :

- (10) *Tout sera comme vous le voulez. Dubut attendra vos ordres pour les vitres et les serrures ; c’est une affaire d’un moment.* (Mme de Sévigné, *Correspondance*, 1675-1680, 1680)

On répertorie 26 exemples (8% seulement des résultats), tous employés avec *affaire*, mais l’examen d’Internet montre des exemples avec *histoire* et *question*. Cette construction décline (sans disparaître) vers 1750 au profit de C2. Autrement dit, l’article indéfini est remplacé par l’article défini. La particularité des mots *affaire*, *histoire* et *question* est assez évidente, si on compare cette forme avec des emplois apparemment assez proches ; ainsi, si on reconnaît la possibilité d’une alternance dans :

- (11) *c’est un voyage de deux jours* → *c’est deux jours de voyage*  
 (12) *c’est un travail de deux jours* → *c’est deux jours de travail*

la même alternance est impossible pour :

- (13) *c’est une affaire / histoire de deux jours* → *\*c’est deux jours d’affaire / d’histoire.*

*Voyage* et *travail* se comportent en classifieurs, tandis que *affaire / histoire* ont un comportement tout à fait différent que nous analyserons plus bas. Ces remarques valent évidemment pour C2.

Enfin, on n’oubliera pas de souligner qu’un grand nombre d’occurrences de C1, en particulier les premières, apparaissent dans le genre *corres-*

---

5 Nous avons laissé l’orthographe des internautes en l’état.

*pondance*. Cela peut s'expliquer par le fait que, dans ce genre, l'interlocuteur est suffisamment proche pour qu'on puisse lui adresser un tour relevant sûrement – en ce qui concerne le 17<sup>e</sup> siècle – d'un registre familier.

### 2.1.2. C2 : Être le N de Qt Nt

Comme C1, cette forme permet une quantification directe de la durée. Le mot *affaire* y apparaît 198 fois sur 301 (donc plus de 65% de l'ensemble), mais surtout, C2 ne s'exprime – dans Frantext – quasiment qu'avec *affaire* (6 emplois seulement avec *histoire*). La première occurrence apparaît en 1739 :

- (14) *Cette explication étoit l'affaire d'un moment.* (Prévost, *Le Philosophe anglois ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell*, 1739).

### 2.1.3. C3 : Être une N de Nt

La première occurrence de *une affaire de qt Nt* est tardive, par rapport à C1 et C2 ; on la rencontre avec *affaire* chez Lamartine :

- (15) *Tandis que l'idée du siècle marchait dans un sens, ils allaient marcher dans un autre ; la séparation était consommée dans l'esprit, elle ne pouvait tarder dans les faits ; c'était une affaire de jours et d'heures.* (Lamartine, *Souvenirs, impressions, pensées et paysages pendant un voyage en Orient* (1832-1833) ou *Notes d'un voyageur*, 1835).

*Affaire* apparaît seulement 7 fois, pour 59 emplois de *question*<sup>6</sup> (aucune occurrence de *histoire* dans Frantext) L'affaire ne souffre pas de question : *question* est l'élément nominal privilégié par C3.

Intéressons-nous plus particulièrement à C2 et C3, afin de caractériser plus en détails leurs emplois et fonctionnements.

## 2.2. Observations des concordances de C2 et C3

L'emploi d'un concordancier s'avère très pratique pour préciser les résultats.

### 2.2.1. Concordances de C2

Ainsi, pour C2 nous observons que 20 % des 198 emplois ont pour Qt l'indéfini *quelques* : l'emploi de *quelques* est révélateur du fonctionnement de C2, puisque cet indéfini, contrairement à *plusieurs* (qui n'apparaît pas dans nos données), oriente l'énoncé vers une conclusion du type : *ce n'est rien, ce n'est pas grand-chose* (cf. D. Leeman (2004 b) pour une synthèse). C'est donc une façon de présenter la quantité qui est opérée par *quelques*, autant, sinon plus, que les types d'unités temporelles en jeu qui prennent avant tout leur valeur en contexte (*l'affaire de 3 heures* peut être dite faible, non pas en soi mais par rapport seulement aux types de tâches à accomplir – voir cependant plus bas pour *secondes, minutes* et *jours*). Autre trait : la na-

6 Dont la première occurrence apparaît en 1856.

ture d'indéfini de *plusieurs* implique que l'on a affaire à une quantification non extensive, donnant lieu ainsi à un effet d'approximation.

Ces remarques sont certes assez triviales mais la fréquence relativement élevée de *quelques* dessine les mouvements généraux propres à C2 :

- *présentation* d'un certain type de durée plutôt que *mesure objectivée* ;
- durée peu importante ;
- durée approximative.

Ces trois mouvements sont exprimés par divers moyens lorsque *quelques* n'est pas employé. Ainsi, pour la faible durée, les moyens lexicaux sont manifestes : *seconde*, *minute* sont, tant pragmatiquement qu'objectivement, des unités temporelles faibles. On recense également *instant* (qui dans les premiers emplois est l'unité la plus fréquente et qui cède sa place ensuite à *seconde*, *minute*) et de façon intéressante *moment* qui, en français contemporain, possède une orientation argumentative inverse de celle d'*instant* mais qui dans nos emplois "vieillis" joue pourtant le même rôle qu'*instant*.

En ce qui concerne l'approximation, les formes adverbiales, si elles ne sont pas systématiques, sont relativement présentes : *au plus*, *pas plus*, exprimant que, bien qu'elle soit approximative, l'évaluation est maximale :

- (16) *Voyons, prenons seulement deux heures par jour, et tu verras que nous triompherons vite de ce qui t'arrête.*
- *Sera-ce donc l'affaire d'un jour ?*
  - *Ce sera l'affaire de quelques mois tout au plus.* (Sand, *Consuelo*, 1843)

Autre observation, dont la pertinence est plus lexicographique que sémantique : lorsque Nt correspond à *jours*, la plupart des emplois sont négatifs ; par ex :

- (17) *Allons, il faut citer tous ces gens-là, les trouver, dit M. Mouilleton, mais ce n'est pas l'affaire d'un jour.* (Balzac, *La Rabouilleuse*, 1843).

*Ce n'est pas l'affaire d'un jour* est donc une construction figée "dialogique" qui nie le propos d'un locuteur (virtuel) *être l'affaire d'un jour* – propos fonctionnant comme parangon d'une faible durée<sup>7</sup>. La négation est assez peu présente avec les autres unités temporelles (*secondes*, *minutes*, *heures*, *années*).

Le concordancier permet encore d'observer des emplois remarquables qui échappent aux discours lexicographiques. Par exemple, on peut conclure à la présence d'un "stylème", désormais rare :

- (18) *Jeter le lit de plume d'un côté, le second matelas de l'autre ; renverser le bois de lit d'un coup de pied, ce fut l'affaire d'un moment. Je fis tout cela plus vite qu'on ne le lira.* (Louvét de Couvray, *Une année dans la vie du chevalier de Faublas*, 1787).

---

<sup>7</sup> Elle correspond bien sûr à des expressions comme *ce n'est pas une mince affaire*.

- (19) *Le voir, le tirer par sa grande jaquette, le faire tomber de son siège et l'accabler de coups de cravache ne fut que l'affaire d'un instant.* (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830).
- (20) *Charger le canot des provisions et des armes, le pousser à la mer, armer les deux avirons, ce fut l'affaire d'un instant.* (Verne, *Vingt mille lieues sous les mers*, 1870).

Autrement dit, une série de procès à l'infinitif suivie de C2, constituant un procédé d'écriture permettant de condenser en une seule période des actions narrativement secondaires mais très solidaires entre elles.

On remarque encore, dans un tour conclusif, la présence relativement fréquente du résomptif *tout cela* :

- (21) *Tout cela fut l'affaire d'une minute.* (Stendhal, *Le Rouge et le noir*, 1830)

qui joue le même rôle de condensation d'une série de procès.

Enfin, autre présence non négligeable mais qui tend à disparaître dans les emplois les plus récents : celle d'un agent (le *TLFI* mentionne ce trait) construite par "*Pour X*", comme dans :

- (22) *Tout cela fut pour Jezennemours l'affaire d'un instant.* (Mercier, *Jezennemours : roman dramatique*, 1776).

La présence de tous ces co-occurents montre une chose : si C2 est un tour figé en lui-même, des éléments satellites fréquents s'agrègent autour de cette construction et constituent avec C2 des préconstruits disponibles, investis dans les discours.

### 2.2.2. Concordances de C3

Ici encore, le concordancier indique une tendance forte : le tour restrictif en *ne... que* est comptabilisé 27 fois, soit plus de 48% des cas. On remarque encore, dans les exemples moins formels d'Internet, la présence d'expressions (*patience, ne vous inquiétez pas...*) signalant explicitement l'acte de langage inhérent à C3 (rassurer) :

- (23) *Patience, c'est une histoire de semaines, maintenant, et c'est quasi promis pour cet été... et là, je ne parle pas du manuel technique.* (Internet).
- (24) *Ne vous inquiétez pas, la version arrive, il me reste à terminer une des nouveautés de cette version, et hop je la livre, c'est une histoire de jours...* (Internet).
- (25) *Ne vous inquiétez pas. J'y bosse et c'est une histoire de jours maintenant !* (Internet).

La présence de l'adverbe *juste*, assez fréquente, est en congruence avec C3 dans la configuration "euphorique" de l'emploi. Dans un dialogue comme :

- (26) A- *tu es prête ?*  
B- *je ferme juste les fenêtres*

*juste*, nous dit D. Leeman (2004 a), consiste à la fois à juger le contenu de la phrase (ce n'est pas important) et à engager le locuteur à tirer une conclusion

(donc : ne pas s'inquiéter). C'est exactement le rôle de C3 (et de C2) en contexte non dysphorique<sup>8</sup>.

### 3. ÉVALUATION DE LA DURÉE

Pour préciser la fonction sémantique de chaque configuration, il convient de présenter les éléments en jeu.

**Nous appelons D, la durée qui fait l'objet d'une évaluation. P, le procès en jeu, généralement lexicalisé par un verbe, mais aussi, quelquefois, par un nom (P peut aussi correspondre à un ensemble de procès "coordonnés"). R désigne un repère temporel (correspondant parfois au moment d'énonciation). EP renvoie à l'effectivité de P, c'est-à-dire au moment à partir duquel P se réalise.**

#### 3.1. Évaluation par C2

La durée, considérée ici simplement comme la quantification d'une extension temporelle, s'exprime de deux façons, selon les configurations. Pour "être un N de qt" (C1) et "être le N de qt Nt" (C2), nous parlerons de quantification directe de la durée, en raison de la présence des quantifieurs. Pour "être un N de Nt" (C3), l'absence de qt rend implicite l'évaluation de la durée (comme nous l'expliquerons plus bas).

Nous allons à présent caractériser les résultats du corpus. Trois valeurs liées à la temporalité sont exprimées, selon les cas : la rapidité, l'imminence et une valeur mixte. Nous illustrons par des exemples représentatifs ces trois valeurs. En premier lieu, la rapidité, avec laquelle un procès a été ou peut être exécuté :

- (27) *Vous voir et vous aimer fut pour moi l'histoire d'une minute.* (Ponson du Terrail, *Rocamboles, les drames de Paris*, 1859).
- (28) *Ouvrir un abonnement EDF et l'eau dans le nouvel appart, ça c'était rapide. Ensuite, prendre une assurance habitation, ça va aussi, c'était l'histoire d'une heure à la MATMUT, et ça m'a coûté 60 euro.* (Internet).

La durée D porte sur l'extension temporelle du procès ou l'ensemble de procès P ; les procès sont aspectuellement parlant, en général, des accomplissements (nous lisons "vous aimer" en (27) comme un procès téléique).

L'imminence est une valeur qui caractérise l'avènement d'un procès. Son fonctionnement est un peu plus complexe :

- (29) *salut à tous, voici ma modeste contribution du weekend j'ai bien bossé, plus que quelques finitions, l'histoire d'une heure ou 2 et la première version de ma salle dédiée sera entièrement terminée !! (il y aura des upgrades, restez scotché sur le thread !)* (Internet).

---

<sup>8</sup> En contexte dysphorique, par exemple pour évaluer le temps de vie qui reste à un malade, l'emploi de *juste* énonciatif assignerait à l'acte de langage une valeur quelque peu cynique.

Cet exemple, qui est loin d'être unique, offre une évaluation d'un procès P implicite, non lexicalisé, qui équivaut ici à la *finition de la tâche de l'internaute*. Ce n'est pas la durée de P qui est en jeu mais l'extension temporelle entre le moment d'énonciation R et l'effectivité de P (EP). C'est la présence de ce repère qui construit la valeur d'imminence (la valeur de rapidité est indépendante de tout repère).

On peut trouver une valeur intermédiaire, ou plutôt mixte :

- (30) *air tout tristounet, je me couche et dort toute la journée, mais c'est l'histoire d'une journée ou 2, bientôt ça ira mieux je me serais bien habituer* (Internet).

D porte sur l'extension de P (état patraque), état "dynamique", qui évolue vers la guérison. Dans cette configuration, il s'agit bien d'exprimer la rapidité de P, donc son étendue restreinte. Mais une lecture complémentaire est possible, en raison de la relation de continuité qui existe entre un état qui s'améliore et le "résultat", la guérison : l'imminence de cette guérison. Dans ce cas, D porte sur l'extension entre R – moment d'énonciation – et EP (effectivité de la guérison).

### 3.2. Évaluation par C3

La forme permet de signifier que *la durée est à déterminer dans un format temporel indiqué par N*. La durée n'étant pas quantifiée (elle est en quelque sorte intensionnelle), l'extension temporelle reste à évaluer par le destinataire selon une prescription interprétative délivrée par Nt.

- (31) *Il est fini maintenant, il ne peut plus tenir, c'est une question de mois, de semaines peut-être.* (Le Clézio, *Désert*, 1980).

La valeur temporelle en jeu est ici l'imminence, comme dans la majorité des emplois avec *question*. Il s'agit de mesurer D, soit l'extension entre R et EP, en termes de N - P étant un procès ponctuel (ici, la mort du personnage). L'orientation *mois* > *semaines* concourt à induire une durée courte ; cette orientation *Nt1* > *Nt2*, avec modalisateur (*peut-être*), se retrouve dans un nombre appréciable d'énoncés et participe souvent à un effet de dramatisation (lorsque l'énoncé est dysphorique) comme dans cet exemple typique pris à J. Verne, coutumier du fait :

- (32) *Ce n'était même pas une question de mois, ni de semaines, mais une question de jours, d'heures peut-être.* (Verne, *L'Île mystérieuse*, 1874).

L'imminence n'est pas la seule valeur exprimée par *est une question de Nt*. On trouve également ce que l'on pourrait nommer une modalisation de la rapidité, autrement dit l'urgence. Cette valeur est claire dans cet énoncé :

- (33) *Les médecins doivent transporter le blessé de l'ambulance à l'hélico, vite l'emmener à l'hôpital ! C'est une question de minutes ! Heureusement la rescousse vient du ciel. Et pour ne pas perdre du temps, le blessé est hélitreuillé.* (Internet).

Dans cet exemple, la forme pourrait très bien être remplacée par *c'est une question de rapidité*, connotant évidemment l'urgence. Si C3 ne mesure pas

directement une durée, il reste que celle-ci est toujours implicite. Dans l'exemple, elle est assez complexe puisqu'elle porte sur l'extension temporelle nécessaire au transport du blessé (d'un certain lieu jusqu'à l'hôpital), étant donné que le transport *doit* être suffisamment rapide pour que le blessé ne meure pas. La valeur temporelle est là encore minimale mais on notera que, s'ajustant au contexte, elle interdit toute inférence sur la facilité à accomplir le procès, au contraire de certains exemples. Il s'agit bien ici de créer une tension.

L'urgence s'apparente donc à une modalisation de la rapidité (il faut faire vite). C3, avec *histoire*, peut prendre la valeur *rapidité* indépendamment de l'urgence :

par ex :

(34) *si il doit y avoir des modifications n'hésite pas à le faire savoir c'est une histoire de minutes.* (Internet).

Le procès évalué est ici implicite (faire des modifications) ; *question* ne semble pas pouvoir se substituer à *histoire* sans changer la signification globale de l'énoncé ; il s'agit bien ici d'exprimer l'insignifiance d'un procès rapide à réaliser, et, au niveau perlocutoire, de rassurer l'interlocuteur. Aussi, (34) équivaut indiscutablement à *l'histoire d'une minute ou deux*.

#### 4. REGARD SUR LES LEXÈMES *HISTOIRE* ET *AFFAIRE*

##### 4.1 Remarques d'ensemble

La forme C2 permet de signifier que *la durée (D) d'un procès P est déterminée par la quantification temporelle de l'investissement nécessaire à la réalisation de P*.

Nous parlons d'*investissement* d'un agent (généralement humain) dans un procès puisque le mot *affaire* ne renvoie pas à une activité précise mais plutôt à l'engagement d'un sujet dans un procès. Autrement dit, le nom est ici employé en congruence avec sa morphologie : à *faire* – un processus d'accomplissement. *Affaire* comme *histoire* ont ici un fonctionnement particulier qui interdit de les percevoir comme des *substantifs* (c'est-à-dire renvoyant à des substances) ou comme des *catégorématiques* ; insérés dans une configuration stricte, ils acquièrent un statut proche de celui d'une unité grammaticale (plus encore marqué pour *histoire + Inf.*). L'article défini dans C2 ne peut pas être expliqué par un fonctionnement anaphorique, tout comme *l'affaire de qt Nt* ne peut être conçu comme un groupe référentiel (aucune reprise n'est possible). On pourrait voir la présence figée de l'article défini comme le résultat d'une assimilation cognitive de la forme plus ancienne *une affaire de qt Nt* (C1). Autrement dit, *l'affaire* devient un outil grammaticalisé, dans lequel l'article défini conserve cependant son rôle de construction d'opposition/contraste à d'autres "objets" : l'affaire d'une minute et non pas l'affaire d'un jour. L'examen du corpus montre un phénomène intéressant : C2 apparaît lorsque C1 (qui ne dévie de C2 que par l'article) tend à disparaître. Plus exactement, en fait, C1 devient C2, comme si, *une affaire d'un jour* servait de substrat présuppositionnel à *l'affaire d'un*

jour. Cette explication mériterait d'être creusée<sup>9</sup> ; mais une autre donnée est peut-être plus pertinente. Un emploi assez proche de C2 était relativement fréquent avant ses premières apparitions : *l'ouvrage de qt Nt* :

- (35) *Ce n'est pas son orgueil, c'est luy seul que je hais. Nous avons l'un et l'autre une haine obstinée, Elle n'est pas, Creon, l'ouvrage d'une année, Elle est née avec nous.* (Racine, *La Thebayde ou les Frères ennemis*, 1664).

Il y avait donc là un moule disponible, que vint occuper *affaire*, peut-être pour une raison de complémentarité aspectuelle : alors que *affaire* et *histoire* sont "imperfectifs", *l'ouvrage de Nt* est une forme résultative et perfective pourrait-on dire, par laquelle il s'agit bien d'exprimer l'aboutissement d'un processus et d'en évaluer la durée.

A propos de *affaire* et *histoire*, s'il convient d'apprécier le détournement de leur emploi lexical plein, il convient également de les caractériser comme outils pseudo-grammaticaux. Leurs emplois ne visent pas à caractériser un élément, en l'occurrence un procès, par la classe à laquelle ce procès appartient ; par ex :

- (36) \* *faire P, c'est l'affaire*

D'un point de vue logico-grammatical, le nom se comporte comme un prédicat qui met en rapport deux arguments (le sujet et qt Nt), qui pourrait difficilement être mis en relation directe dans les emplois sans le pronom de reprise *ce* :

- (37) \* *faire cela fut une seconde*

Pour cette raison, on pourrait parler, pour *affaire* et *histoire*, de noms *chevilles*. Mais le danger avec ce terme serait alors de considérer que le nom est vidé de toute signification. Ce n'est évidemment pas le cas : l'idée d'investissement, d'être pris dans une activité, est patente – donne même son caractère expressif à la construction. Ainsi, si nous prenons les exemples construits suivant :

- (38) *Prendre Paul à la gare, c'est l'affaire d'une heure*

- (39) *Prendre Paul à la gare, c'est une heure*

On constate que ces expressions diffèrent par leur degré d'ambiguïté. Ainsi, l'interprétation de (38) est orientée par C2 : "pas plus d'une heure" entendu comme une durée relativement faible. L'interprétation de (39) est orientée à l'oral par la prosodie qui peut tendre vers des pôles opposés. Pour cette raison, nous dirons qu'est attachée à C2 une prosodie sémantique – suivant en cela la terminologie proposée par les linguistes anglo-saxons dans le cadre contextualiste<sup>10</sup>. La notion de *prosodie sémantique* indique que sont attachés à une forme des effets pragmatiques constants, relativement indépendants du contexte.

9 Mais reste délicate, car comme nous le verrons, C2 n'est qu'un cas particulier de la forme générale *être l'affaire de N*.

10 Au premier chef, B. Louw (1993) ; l'expression de *prosodie pragmatique* conviendrait en fait beaucoup mieux.

*Affaire* et *histoire* ont sûrement une sémantique bien plus complexe que ne le laissent entendre leurs emplois de lexèmes pleins (catégorématiques) ; on dira ici que leur usage, dans des tours en somme phraséologiques, marque un *mode vécu*<sup>11</sup> de la durée ; l'évaluation ne porte pas sur une simple dimension temporelle mais sur l'investissement d'une subjectivité par rapport à un espace temporel. Le philosophe Bergson commente l'exemple suivant, illustratif de nos propos :

*Si je veux me préparer un verre d'eau sucrée, j'ai beau faire, je dois attendre que le sucre fonde. Ce petit fait est gros d'enseignements. Car le temps que j'ai à attendre n'est plus ce temps mathématique qui s'appliquerait aussi bien le long de l'histoire entière du monde matériel, lors même qu'elle serait étalée tout d'un coup dans l'espace. Il coïncide avec mon impatience, c'est-à-dire avec une certaine portion de ma durée à moi, qui n'est pas allongable ni rétrécissable à volonté. Ce n'est plus du pensé, c'est du vécu. Ce n'est plus une relation, c'est de l'absolu.* (H. Bergson, 1907/2007 :10)

Il va de soi que C1 et C2 (et sans doute C3) constituent des moyens expressifs d'une évaluation subjective<sup>12</sup>, entendons "impliquée", par lesquels l'énonciateur prend la mesure d'une durée sur un mode plus expérientiel qu'intellectuel. Le *mode vécu* est par exemple, particulièrement patent dans les nombreux contextes où il est question d'une attente ou d'une tâche à réaliser.

Enfin, on n'oubliera pas de souligner que les caractéristiques exposées dans cette partie concourent à un effet de sens assez évident : l'estimation d'une durée relativement courte d'un procès, implique que ce procès soit relativement aisé à réaliser. Aussi, la quantification de l'extension temporelle du procès constitue la base d'une implication qualitative, reposant sur le topos<sup>13</sup> : *ce qui prend peu de temps à faire est facile à effectuer.*

#### 4.2. Quelques remarques supplémentaires sur *histoire*

Comme nous l'avons dit, l'observation de *histoire* dans C2 nécessite l'examen d'Internet ; sa synonymie avec *affaire* est patente, dans C2, mais aussi dans d'autres constructions, comme dans :

(40) *dans l'affaire / histoire, j'ai oublié de lui demander son numéro de téléphone*

(41) *la belle affaire / histoire !*

(42) *le plus beau de l'affaire / histoire*

(43) *c'est toute une affaire / histoire*

L'enseignement que nous retirons de l'observation de *histoire* est multiple. Ainsi, le rapprochement avec *histoire de + inf.* permet de mettre en évidence certaines propriétés de C2. La première occurrence de *histoire de +*

11 Sur les notions de mode vécu / mode pur, cf. Ch. Bally (1913/1926) et H. Richard (2008).

12 L'adjectif ne signifie pas ici *arbitraire*.

13 L'implication n'est pas systématique mais très fréquente.

*inf.* nous paraît aujourd’hui très particulière<sup>14</sup> : elle n’exprime pas une cause finale :

- (44) *Comment entretiens-tu la petite ? Je puis donner quelque chose au moins ; c’est l’histoire d’acheter quelques livres de moins, et je n’en veux que pour les ouvrages que je te destine.* (Mirabeau, *Lettres originales écrites du donjon de Vincennes pendant les années*, 1780).

Cette particularité mise à part, l’occurrence se montre proche de C2 dans la mesure où il s’agit d’exprimer un procès aisé à effectuer et qui ne “coûte” pas. Surtout, elle apparaît sensiblement à la même époque que C2 (évidemment employé avec *affaire*). Se crée donc, à cette époque, une forme particulière, que nous observons également dans l’exemple suivant :

- (45) *Un audacieux petit coquin, qui donnoit des coups et qui en recevoit ; qui ne rendoit justice à personne, et qui n’en demandoit pas ; qui, ayant la tête cassée dix fois le jour, disoit : c’est l’affaire d’un emplâtre, ou, qu’elle se guérisse toute seule.* (Prévost, *Lettres anglaises ou Histoire de miss Clarisse Harlove [trad.]*, 1751).

L’emplâtre en question est incontestablement conçu comme une chose insignifiante à appliquer. Cette idée de “limitation quantitative” est d’ailleurs propre à la valeur sémantique de *histoire* qui met en jeu un espace limité<sup>15</sup> ; valeur qui rejaillit qualitativement dans les emplois avec infinitif et quantitativement/qualitativement dans les emplois tels que C2<sup>16</sup>.

Un autre enseignement concerne la perte sans doute programmée, ou en tout cas possible, de l’article devant *histoire* : les premiers emplois de *histoire* + *inf.* étaient déterminés par l’article, article aujourd’hui exclu. Un autre emploi, portant également sur la quantification d’une durée, témoigne de la perte de l’article :

- (46) *oui, elle aimait mieux crever la faim pendant des années, que de crever la mort, l’histoire d’une seconde.* (Zola, *L’Assommoir*, 1877).

Ce type d’emploi (qui équivaut à “espace”) est désormais fréquemment rencontré sans l’article :

14 Dans Legallois (2007), nous avons dit que l’apparition de *histoire de* + *inf.* (avec article) datait de 1831 (bien sûr dans Frantext). Nous nous fondions alors sur Frantext catégorisé (dont les premiers textes datent de 1830). L’examen de Frantext non catégorisé permet donc de remonter à 1780 ; mais pour une occurrence seulement, assez peu typique des routines employées à partir de 1840 en nombre assez important, et qui s’associent à des procès “inconséquents”, en particulier *rire*.

15 Cf. Legallois (2006).

16 Précisons tout de même qu’une des rares occurrences de C2 avec *histoire* dans Frantext apparaît dans un roman populaire en 1859, soit au moment où *histoire de* + *inf.* “explose” sur la scène discursive : *Aussi, se lever, passer la main sur son front, se souvenir, fut pour elle l’histoire d’une seconde.* (P.-A. Ponson du Terrail, *Rocamboles, les drames de Paris*, t. 2, 1859, p. 208).

- (47) *la plupart sont trop profondément ancrés dans leur “foi” mensongère pour y voir clair et avoir histoire d’une seconde les pieds sur terre !* (Internet)

Mais semble se développer la même tendance avec C2 :

- (48) *Les effets secondaires vont passer. C’est histoire d’une semaine maintenant. Sois courageux. C’est pour ton bien.* (Internet)
- (49) *Ma puce commence à aller un peu mieux quoi que ça la gratte encore beaucoup, c’est histoire d’une dizaine de jours encore* (Internet).

La forme poursuit donc son travail de grammaticalisation en se délestant des éléments devenus non significatifs<sup>17</sup>.

## 5. BILAN ET PERSPECTIVES

Les emplois travaillés ici sont fortement contraints ; on peut se poser la question : *affaire, histoire, question* conservent-ils leur nature de lexèmes ? Nous pensons que oui, même si la nature phraséologique des constructions, l’impression d’une dé-sémantisation des noms, plaident pour une grammaticalisation (aboutie). Néanmoins, dans l’optique d’une recherche sémantique sur le mot *histoire*, amorcée dans (Legallois 2006 et 2007), nous considérons que ces routines phraséologiques sont pleines d’enseignement pour une détermination de la signification du mot. Plus exactement, la notion de la limitation quantitative et qualitative d’un espace (temporel), l’idée d’une implication d’un sujet dans un procès nous paraissent fondamentales pour la compréhension du mot *histoire* dans ses divers emplois.

Par ailleurs, pour poser des perspectives sur l’analyse des constructions elles-mêmes, il conviendra de prendre en considération une série d’emplois venant éclairer le mécanisme sémantique de C1, C2 et C3. Sur ce point, deux aspects sont à noter :

1) la présence, comme nous l’avons signalé sans développer, de la forme antérieure à C2 : *être l’ouvrage de qt Nt*<sup>18</sup>, dans laquelle *ouvrage* n’est pas un classifieur :

- (50) *Il ne s’y treuve rien qui ne soit precieux ; Personne de deffense à present n’y demeure, Et faire un si beau vol est l’ouvrage d’une heure.* (L’Estoile, *L’Intrigue des filous*, 1648).

Il serait donc nécessaire d’examiner plus en détail l’influence de cette forme sur nos constructions.

2) Il convient de reconnaître que C1, C2 et C3 – dédiées à l’expression de la durée – ne sont sans doute que des spécialisations de constructions plus générales. Nous en avons entrevu quelques-unes. *L’affaire d’un emplâtre* et *l’affaire d’une minute ou deux* sont les instanciations d’un format plus géné-

17 Voir l’article de P. Lauwers (2006) sur ce que l’auteur nomme les emplois lexicalisés de l’article zéro.

18 *Travail* apparaît parfois mais plus rarement.

ral qui exprime la qualité ou la quantité négligeable, de même que *une question de minutes* s'inscrit dans un schéma qui comprend, par exemple, *une question de vie ou de mort*.

Autrement dit, nous n'avons pas fini d'examiner tous les facteurs en jeu dont la somme permettrait de préciser à la fois les fonctionnements généraux et les fonctionnements spécifiques de ces constructions.

### BIBLIOGRAPHIE

- BALLY Ch. (1913/1926), *Le langage et la vie*, Paris, Payot.
- BERGSON H. (1907/2007), *L'évolution créatrice*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU P. (1993), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- LAUWERS P. (2006), "Les emplois lexicalisés de l'article zéro en fonction d'attribut du sujet", *Cahiers de Lexicologie* 89, 29-46.
- LEEMAN D. (2004a), "L'emploi de *juste* comme adverbe d'énonciation", *Langue française*, 142, 17-30.
- LEEMAN D. (2004b), *Les déterminants du nom en français*, Paris, PUF.
- LEGALLOIS D. (2006), "Détermination sémantique, contraintes syntagmatiques, *histoire de comprendre* (un peu) le figement linguistique", *La composition syntaxique et le figement lexical*, Bibliothèque de Syntaxe et Sémantique 2, 2006, 165-186.
- LEGALLOIS D. (2007), "Le connecteur *histoire (de)* au regard de ses occurrences dans Frantext", *Syntaxe et Sémantique* 8, 61-74.
- LOUW B. (1993) "Irony in the Text or Insincerity in the Writer? — The Diagnostic Potential of Semantic Prosodies", in M. Baker, F. Gill et E. Tognini-Bonelli (eds), *Text and Technology*, Philadelphia/Amsterdam, John Benjamins, 152-176.
- RICHARD H. (2008), "La notion de vie dans la stylistique de Charles Bally", [www.slav.uni-sofia.bg/Pages/HeleneRichard.pdf](http://www.slav.uni-sofia.bg/Pages/HeleneRichard.pdf).